"CO, OF LOUISIANA Consistant d'un Grand Assortiment de

Maubles de Bureau et Installations. Etc.

Typewriters, Coffre-Fort, Etc. Etat de la Louisiane ve Leystone Life Insu-

rance Co. of Louisiana. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Oriéana—Ne 91,969 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 3 mars 1910 à mei adressé par l'Henerable Cour Civile de Dis-trict peur la paroisse d'Oriéana, dans l'affinire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'anchère publique, sur les lieux ci-après désguéa, le "MERCREDI, 16 mars 1910, à 10-30 heures A. M., la propriété di-après décrite, à savoir :

Dans le Masonic Temple, coin des rues St Charles et Perdido, Cham-bre de bureau No 18, (vestibule) et bureau d'emmagasinage No 12.

Les met bles de bureau et installations cidescous nommés, consistant d'un pupitre plat
et à coulisses, bibliothèque, tables, chaises,
chaises tournantes, et divers, autres meubles
de bureau, papeterie, etc., d'après l'inventaire sur fluère. 4 Underwood Typewriters, 1 L.
C. Smith Typewriter, 1 Sun Typewriter, 1
Botary, Neostyle No 7, 1 confre-fort, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Bhérif Civil de la Paroisse d'Orlèans.

Dart Kernan & Dart, avocate pour la Teutonia Bank & Trust Company liquidateur.

5 mars—5 10 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de hante valeur améliorée dans le Premier Dietriet.

Portant les Nos municipaux 1318, 1320, 1322 et 1324 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin. (ilet borné par la rue Gravier.)

Edouard I'. Cousin vs William G. Tebanit. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans—No 92.084—En vertu d'un writ de saisse et vente à mos adresses par l'Honorable. Cour Oivile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, le procéderal à le vente à l'enghère publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres. No 311 rue Baroune, entre les rues Union et Gravier dans le Pressite. et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI. 17 mars 1910, a midi, de la propriété d'enrie décrite. à saveir quatre terrains ou portions de terre ensemble avec toutes les bétisses et sméliorations qui s'y treuvent, et tous les droits, passages,

vitades, privilée et avantages qui y appa tiennent ou de quejque façon en font partic, situés dans le Premier District de cette ville, carés borné par l'avenue Tulane (ascienne-ment rue Commune), Liberté (ascienne-ment St. Paul), Franklin (ascienne-ment St. Pierre) Gravier, désignée par les Nos Un. Deux Trois et Quatre, sur un plan d'arpentage de D. M. Breenan, député-voyar de cette ville, le 28 mars 1901. les dite terrains, d'après le dit plan, mesurent au pied américaln, comme anti-renta Un, mesure seixe pieda, cinq pouces de facede aux un pui ligne a l'étendant narallèlement. açade sur une ligne s'étendant paralièlemen naçade sur une ligne a stendant parallelement avec l'avenue Tulane sur cent treute-trois pieda dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et paralleles; et seuse pieda einq pouces de largeur à l'arrière. Le terrain No deux mesure quinze pieda neuf pouces de façade sur une lignes éjandant parallèlement avec l'avenue Tulane sur cent viugt-sept avec: (avenue fuisae sur cent vingrespis piede dix pouces et einq lignes de profen-deur, entre lignes égales et parallèles, et seise piede trois pouces de largeur à l'arrière. Le terrain No Trois mesure quinze piede huit pouces de façade sur une ligne s'étandant parallèlement avec l'avenne Tulane sur cent singreser niede dix pares gine lignes de s du fond; et le terrain No Quatre mosure e pieds quatre pouces de façade sur une e s'étendant parallèlement avec l'avenue ane, sur cest vingt-sept pieds pouces et cinq lignes de profondeur e lignes égales et parallèles; et quinse, et tois pouces de largeur sur les limites ond. Ledit terrain No quatre est à soite-quatre pieds un pouce de distance de sone Tuisme et de la res Liberté. Tous its terrains ont l'usage d'une ailée de six as de largeur ouvrant sur la rue Liberté; mune aux dits terrains et adioignant le aux dita terrains et adioignant le errain No 5, faisant face à la rue Liberté, te

que le montre ledit plan. Saist dans l'affaire d'dessus. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un d'spôt de 10 0[0 au moment de l'ad-LOUIS KNOP Shérif Civil de la Pareisse d'Orisans. McClockey & Benedict, avocate du deman 11 fev-11 12 13 18 25-mars 4 11 17

ANNUNCE JUDICIAIRE Vente de Propriété de Valeur Amé

lierte de Quatrième District. Portant les Nos Municipaux 3351, 3353, 8355 et 3357 avenue Jackson, entre les rues 8. Prieur et 8 Johnson. Tentonia Loan and But ding Company va Adrian M. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Oriéans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisse et vente, à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans dans l'affaire ci-desses intitulée, je procéderal à vendre à l'anchère publique, à la Bourse des Propriétés ette ville. le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, à propriéte ci-après decrite à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District de cette ville, car-ré No 433, borné par les russ Sud Johnson. Melpomène, Sud Prieur et Jackson, ladite por-tion de terre commence à une distance de quarante pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson. et mesure soizante pieds de faça de rue Jackson sur une profondeur de soixante pieds entre ligues égales et parallèles, et se compose des arrière parties des terrains désignés par les lettres G et H, sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député ingénieur de la ville, daté de février 1903, dont une copie sa annexée a un sote pardevant J. Z. Spearing, notaire, le 19 juillet 1906.

Saist dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 070 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS ENOP. pieda du cuin des rues Sud Johnson

Shérif Civil de la paroisse 2 Oriéans.
Dart & Kernan, avocate de la demanderesse
18 fév - 18 19 25 -- mars 4 11 18 24

AVIS DE BUCCESSIONS

Nacconstan de Genevieve McCabe. sponse ide Thomas iL. Connell. épouse ; de Thomas ¡L. Connell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciase d'Oriéana. He 91.643—Divisies (C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette encoession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en est eu peuvent es avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas L. Connell, exécuteur de cette succession ne sersis pas approuvé et homelegné et les fonds distribués conformément audit compts. Par erdre de la Cour. THOMAS COMMELL, Greffier.

mion de Annie Wise, venve de Joseph A. Bergman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parciace d'Orléans — Ho 92,764 — Division B—Attenduj que Moise Bergman a présenté une pétition à la Cour à l'ence d'obsenir des lestres d'administration dans la succession de feu Annie Wise, veuve de Joseph . Bergman, décédée intestat; avis est ... le présent douné à tous ceux que cein par le présent de durit à déduire dans que cein par les présent de l'ence les raises peur les quelles il que com le rei les reisens peux lesquelles il ne dix f. re les reisens peux lesquelles il ne serais les fait dreit à ladite pétition. Par ordre de la lordre TROMAS CONNELL. Greffer. M. J. Dreifus, avocat.

VENTER PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE Vonte de grande Propriété de valeur du Second District. Avec Bâtisoco. Améliorations, Ma

chimes. etc., Le tout constituant l'installation de la Williams Package Company, Limited,

Falsant face any ruse Toulouse, N. Telema chus et N. Cortez (dans le carré borné par la rue St-Louis). James L. Bradford vs Williams Package Com-

pany, Ltd, W. T. King & John R. Todd. Beceveurs.

B. Todd. Beceveure.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la pereisse d'Oriéane—Me 92 243 — Re vers
d'un writ de saisie et vante à moi adressé par
l'Henorable Ceur Civile de District peur la
parolase d'Oriéans, dans l'affaire el-deseus
intitulés, le procéderai à vendre à l'enchère
publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union
et Gravier, dans le Premier District de cette
viile, le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la
prepriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morcesu de terre ensemble avec.

preprieté di-apres décrité. à savoir :

Un certain morcesu de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous iesedroite, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, et particulièrement toutes les machines dans les bâtisses qui y sont qui ont éte jusqu'ici faites immobilières par destination, situées dans le carré No fo0 dans le Deuxième District de cette ville, lequel carré est borné parles rues Et-Louis, M. Cortez, Toulouse et M. Télémaque, et mesure deux cent soizante-dix-sept St-Louis, M. Cortez, Toulouse et M. Telema-que, et mesure deux cent soixante-dix-sep-tieds un pouce et une ligne de façade rue Toulouse; cent vingt-neuf pieds un pouce de façade rue N. Télémaque; cent vingt-cinq pieds de face rue. N. Cortes et deux cent vingt-sept pieds onze pouces sur la ligne le séparant du reste dudit carré. Saisi dans l'affaire ci-dessus-

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

1º Comptant, une somme suffisante pour payer l'intérêt accru à 8 0/0 du 21 décembre 1908 au un billet de \$10,000 ei-dessons dé. crit, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et intérêt dudit billet, de même que le coût et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dues) eur ladite propriété.

2º A terms (jusqu'au montant de l'enchères pour assurer le paisment de l'hypothèque non à pour ascurer le palement de l'hypothèque non à maturité sur ladite propriété, représentée par une note de \$10,000 signée et endossée par la une note de \$10,000 signée et endossée par la compagnie défenderesse en blanc daté du 31 décembre 1908, fait payable à la Banque Madécembre 1908, fait payable à la Banque Mationale du Peuple, cinq ans après date (31 décembre 1913) avec privilège de racheter ledit billet à n'importe laquelle des périodes d'intérêt, avec l'intérêt y portant alors, lequel intérêt est payable annuellement après la date du billet au taux de 8 pour cent par an de la date i uequ'à paiement, le tout garanti par acte hypothècaire d'après un acte passé pardevant W. Mergan Gurley, notaire à la date du 31 décembre 1908, enregistré au bureau des hypothèques de éette paroiase dans le Registre 942, fol. 363; l'acquéreur assumant toutes les obligations et toutes les

assumant toutes les obligations et toutes les stipulations contenues dans ledit acte hypo 3º Et le reste du prix de l'adjudication a'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP. Shérif Civil de la parcisce d'Orléans. Richardson & Soulé, avecate pour le de 26 f6v-26 27-mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

lierte du Onatrième District. Portant le Mo Municipal 1121 rue Ste Marie. entre Camp et Magagin.

Crescent City Building and Homestead Association vs Louis H. Degering, ciation vs Louis H. Degering.

OUN ONVILE DE DISTRIOT pour
in passisse d'Orléana. — He 92.265

—En vertu d'un writ de sainte et voste à moi
adressé par l'Hesorable Cour Oivile de Distriot pour le pareisse d'Orléana. dans l'affaire
d'dossus intitulés, je preséderal à la vente à
l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés
Foncières, No 311 rue Baronna, entre Union
et Gravier dans le Premier Distriot de cette
ville, JEUDL, le 31 mars 1910, à midi, la
propriété di-après déscrite, à savoir:

L'ucertain terrais sersemble avec les bâtis.

Un certain terrain ensemble avec les bâtis-ses et améliorations qui s'y trouvent, et teus les droits, passages, privilèges, servitades et ce qui appartient ou an fait partie de quelque gué comme terrain No 1 sur un plan de F. J. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, anexé au na ecte de veute peasé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, à la date du 21 mai 1875 et mesurant d'après ledit plan, dix sept pieds, six pouces de façade rue Ste-Marie aur cent quarante pieds de profondeur.

Salei dans l'affaire ci-deasus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au mement de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. C. C. Friederichs, avocat de la démanda.

25 fev -25 -mars 411 18 25 30 31

AWNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de valeur amélio rée dans le Troisième District. Portant le No municipal 1669 rue Broad, en

tre d'Abadis et Onnaga. William J. Morgan ve Louis M. Dudoussat COUR OIVILE DE DISTRIOT POUR LA Paroisse d'Oriéans— No 92,253 — Enverin d'un writ de maisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Dissict pour la Paroisse d'Oriéana, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procéderal à la vaste à l'enchère publique à la Bourse des Prepriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Graviar, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-sorès décrite, à savoir d'après décrite, à savoir— Un certain terrain avec les bâtisses et amé-Concertain terrain avec les balasses et ame-liorations qui sy trouvent, dans le Trejalème District de cette ville, étant le terrain Mo 8 dans le carré No 1515, borné par les rues Broad, White, D'abadie et Onzaga, mesurans en mesure américaineurente plods de face à la

rue Broad sur une profondent de cent pieds rue Broad sur une protendeur de cent pleus entre lignes parallèles. Saini dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans. H. E & J. R. Upton, avocats pour le de-

25 fev-25-mars 4 11 18 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ARMONUS JUDICIAIRS.

l'ente de propriété de valeur amélioree du Troisième District. Formant l'encoignure des rues Louisa et Derbigny.

(Liet borné par les rues Piété et Roman).

Francis D. Charbonnet Jr ve Henry D. Corbin COURCIPILE DE DISTRIOT POUS LA COURCIPILE DE COURCIPILE DISTRICT DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DE COURCIPILE DISTRICT DE COURCIPILE DE COURCIPILE DISTRICT DE COURCIPILE DE COURCIPIL DE COUR

Une certaine portion de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans. Etat de la Louisiane, enaemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voise, privilèges, es dépendances qui y appartienment ou en quelque façon y appartenant, attaé dans le Troisième Diatriot de la ville de la Nouvelle Orléana, dans l'ilet No 789 borné par les rues Louisa. Pieté, Roman ou Solidelle et Derbigny ou Prospère, et mesurant deux cent trente cinq pieds de face à la rue Louisa eur une profundeur et façade de cent dix h.i.piede à la rue Derbigny ou Prospère, formant l'enceignure des rues Louisa et Derbigny.

Baisi dans l'affaire ci-deseus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépêt de 10 070 du prix de la vente.

ment de l'adjuncterson.

10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Parcisse d'Oriènes.

J. A. Charbonnet. avocat pour le demandeur,
11 mars—11 18 25—avril 1 8 13 14

ABROHOR JUDICIAIRE. Vente d'un grand let de moubles

assortis de maison, etc. Kracke & Flanders vs Rufus M. Werts. Dans le véstibule et aux deuxième. \$ roisié. me et quatrieme étages des ileux No 737 rue l'herville.

Iberville.

Tous les meubles de maison et autres effeta mobiliers, divers, etc., aur les lieux, d'après l'inventaire enregistré.;

datsi dans l'affaire ci-descus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Oriéans.

A L Parara avecst rour les demandaurs.

A. J. Peters, avocat pour les demandeurs. 9 mars—9 12 15

AMMONOR JUDICIAIRE. Vente d'un grand assortiment

beaux menbles de maison, etc., Sur les lieux No 3309 avenue St-Charles. Mme Adèie McC. Flower, individuellement et comme Tutrice, vs Mme M. R. Barron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans... No 92,361... En vertu d'un ordre de vente daté du 8 mars 1910 à noi adresse par l'Honorable Gour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus Intitulés, je procédersi à la vente à l'eschère a publique sur les lieux ci. faire ci-dessus intitules, je procederal a la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 21 mars 1910, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite à savoir— Sur les lieux No 3309 avenue St-Tharies— Le sontenu entier desdits lieux consistant en meubles de maison et installations, divers, atte d'après l'inventaire envertairé.

en meubles de maison et instalistions, divers, éto., d'après l'inventaire enregiairé. Baisi dans l'affaire cl.dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans. Carroll. Henderson & Carroll & Henry G. Metall, avocate pour la demandersess. 9 mars—9 15 21

AWNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une grande propriété de valeur ameliorée dans le Deuxième

Portant les Nos municipaux 224 et 226 avenne Carrollton, entre les rues Iberville

et Bienville. (Dans I ilet borné par la rue Pierce). The Tentonia Loan and Building Company vs Royer Baking Company et Alexander

Allison, recevour.

COUE CIVILE DE DISTRICT pour la Uparoisse d'Orléans — No 92,491 — En vertu d'un writ de salaie et vente à moi adressé par l'Hesorable Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire dideams intitulée, je procederal à vendre à l'eschère publique, à la Bourse des Propriétée Foncières, No 311 rus Barsans, entre les ruse Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1910, à midi, la propriété si-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre, ensemble avec outes les bâtisses et améliorations qui s'y frou-rent, et toutes les dépendances y apparte-lant, situé dans le Deuxième district de cette nant, situé dans le Deuxième district de cette ville, désigné par les Nos sept et huit, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Pieros, Bienville et Iberville (autrefois Douane), sur un devis de tout l'ilet dressé par George H. Grandiean, député voyer de ville, daté du 21 juin 1892, annexé à un acte passé pardevant F. J. Aleix, ancien notaire en cette ville le 24 juillet 1893, d'après lequel devis lesdits l'ts sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No Sept, trente pieds un pouce et rous lignes de face à l'avenue Carrollton sur

pieds un pouce et trois lignes de face à l'ave-ane Carrollton, sur une prefendeur de cent six pieds dix pences et deux ligues sur la ligue de cété du lot. No sept. Cent quatre pieds deux pouces de profondeur sur la ligne du lot No Neuf et trente pieds en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire di-descus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 010

LOUIS KNOP. Bherif Civil de la Paroisse d Oriéans
Dart 4 Kernan, avocat pour la demande 4 mars-4 11 18 25-avril 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

PENTRO PARLE SHRRIP.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vonte de Propriété de Valeur Amé Horée du Sixtôme District, Portant les Nos Municipaux 4517 et 4519 rue South Franklin, entre les rues Cadis et Jena.

Tautonia Loan and Buildings Company vs Mme Mary Dauphin, autrefois veuve de Richard A. Brown, et maintenant épouse de John Dula.

épuse de Jehn Dula.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parcisses d'Oriéans.—He 92,522.—En verm d'un writ de aunie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire dessess intitulée, je procéderal à la vente à l'emohère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rus Barconne, entre les russ Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1910. à juidi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.—

ayour—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtises et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennest et y appartenant, aitué dans le Bixième Distriet de cotte Ville, dans l'ilet Ne 543, borné par les rues Bouth Franklin (autrefois Bu.David). Cadix, forth l'idente (autrefois Grann et Jenn ledit Ville, dans l'liet Ne 543, borne par les rassionth Franklin (autrefois St.David). Cadix. South Liberty (autrefois Green) et Jena: ledit liet était désigné autrefois comme liet. No 97, aur un pian dressé par C. F. Zimple, voyer, sous la date du 18 mars 1834, déposé pour référence en l'étude de Louis Caire, anciennement un notaire de cette Paroisse, et désigné comme ci desaus par le No 543, comme il est démontré sur un croquis là dessus fait par H. C. Brown, assistant-ingénieur de ville, sous la date du 2 soût 1895, et annexé à un acte passé le 20 mars 1896 pardevant John J. Ward, actaire, ledit lot étant désigné par le Numéro Treize, sur ledit croquis dudit Brown, et mesurant trente pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue South Franklin (autrefois St.David) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire el-dessus Conditious—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse, d'Orléans, Dart & Kernan, avocats pour la demande resse.

4mars-4 11 18 25-avril 1 7

ANNOMOR JUDICIAIRE Vente de Propriété de Vuleur du

Premier District, rue Glympin, entre Canal et Gnaquet, (carré borné par la rue St-Patrick.)

Gabrielle F. Selle vs Pierre L. Vergez. Gabrielle F. Selle va Pierre L. Verger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orieans—No 91.417 — En
vertu d'un writ de fieri facias à moi adreasé
par l'Hodorable Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orieans, dans l'affaire-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 rue Baronne, entre les rues Union et
Gravier, dans le Premier Distriet de cette
ville, JEUDI, 31 mars 1910. à midi, la propriété di-après décrite, à savoir:
Un certain terrain dans le carré borné par
les rues Canal, Gasquet, St-Patrick et Olympia, étant le carré No B19, ledit terrain étant
le No 17 mesurant Trente pieds de face, rue
Olympia sur cent cinquante-cept pieds de pro-

le No 17 meaurant renne parallèles de pro-fondeur, entre lignes parallèles, avec les bâ-tisses et amélieratiens qui s'y trouveat. Baisi dans l'affaire d'deseus. Conditions—Comptant; l'acquérent devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de

ix pour cent du prix d'achat. LOUIS ENOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orièrns.
Charles Louque avocat du demandeur.
2616v—26 27—mars 4 11 18 25 30 31

AMMONUM JUDICIAIRS

Vente de Propriété de valeur améliorée du Treisième District, Portant le No municipal 1650 rue Nord Roberteon, entre les rues St-Bernard et Anneits.

John T. Locourt vs Mme Harriet Joseph. OUB CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans—No 91,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, dans l'affaire di-dessus intitulés, je procéderai à vendre à l'ennhère publique, à la Bourse das Propriétas Foncié. res, No 311 rus Baronne, entre les russ Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété disprés décrite. à savetr-

priété di-après décrite. à savvir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bétisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y apparsenant et dépendant, sitté dans le Troisième Diatriot de cette ville, dans l'ilet No 623 borné par les rues Robertson, Villeré, St. Bernard et Annette, ledit lot est désigné par le No quinze sur les roise d'assessement de la ville, et ansai comme partie du lot désigné par le No 470 de l'ilet No 46 sur un plan du Faubourg Marigny dressé par Jos. Pillé, voyer, le 10 novembre 1809, déposé en l'étude de M. Laditte, ancien notaire, ledit lot mesurant trents pieds de face à la rue Robertson sur cent cinquante pieds de profondeur ontre ligues parailéles.

Baisi dans l'affaire ci-desens.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif Civil de la paroisse d'Orlèans.

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans. Wm A. Wenck, avocat pour le demandeur 20 fév-20 25-mars 4 11 18 34

ANNONOS JUDIOLAIRS. Vemte du Shérit du Tug à Vapeux "Rya" et de 2 Barges. fohnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick

Company.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 92.038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civille de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mittalés, je procéderal à vendre à l'embhère publique, à la Bourse des Propriètés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDL 17 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

ler. Le Tug à vapeur "Eva" mouillé dans le Nouvean Bassin, près du Pont Magnolia.

Zme. Les Barges Pelican No 1 et Bo 2 mouillées dans le Nouveau Bassin, près Barneyville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS ENOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Johnston Armetrong, avocat.

Johnston Armstrong, avocat. 12 fev-12 18 25-mars 4 11 16 17

L'ABEILLE

ल्बमानमाः १८ ल्बस्य व्याप

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUATIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

\$12 - - - Un An | \$6 - - 6 Mgis | \$3 - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris \$15.15 -- Un An | \$7.55 -- 6 Mois | \$3.75 -- 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris ?

\$3.00 -- Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge, 4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés SECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.